

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 5 mai 2014 à 19.30 heures au 18 rue principale Nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Michel Dénommé, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Réjean Lafond.

Autres présences ; Martine Duperré, Réjean Côté, Marc Emond, Réjean Aubé, Pierre Gauthier, Pierre Côté, Luc St-Jacques, France Danis, Jacques Emond, Gérard Morin et Sébastien Emond.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures.  
Monsieur Alain Fortin, maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2014-05-73

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé, mais retiré l'item;

6.04; Glissières de sécurité

Adoptée à l'unanimité

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

2014-05-74

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 8 AVRIL 2014

Madame Chrisitane Cloutier propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 8 avril 2014 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2014-05-75

### ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Monsieur Michel Dénommé propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Salaires payés par dépôt direct; périodes du 25 Avril au 2 mai 2014 pour un montant de 23 305.14\$

Comptes fournisseurs acquittés pour un montant de 32,424.33\$

Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 39,010.09\$

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,  
Secrétaire, trésorière/directrice générale

Adoptée à l'unanimité

2014-05-76

DON AU MOUVEMENT ALBATROS

CONSIDÉRANT QUE le mouvement Albatros est un mouvement qui existe depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE les bénévoles de cet organisme accompagnent des personnes ayant reçu un diagnostic de maladie grave par une écoute attentive et une présence rassurante ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme demande un don pour leur aider à poursuivre leur œuvre en rémunération kilométrage des bénévoles et pour leur donner une formation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Claude Desjardins et résolu de faire un don de 100.00 \$ au mouvement Albatros.

Adoptée

Le conseiller Ward O'Connor et le conseiller Réjean Lafond mentionnent qu'ils veulent que ce soit inscrit au livre qu'ils s'abstiennent sur cette proposition, car ils sont en conflit d'intérêts.

2014-05-77

BILLET POUR TIRAGE

Proposé par la conseillère Christianne Cloutieret il est résolu de faire l'achat d'un billet pour le tirage au profit des paroisses et du diocèse de Mont-Laurier qui aura lieu le dimanche 28 septembre prochain.

Le coût du billet est de 100 \$.

Adoptée

Le conseiller Ward O'Connor mentionne qu'il veut que ce soit inscrit au livre qu'il s'abstient sur cette proposition, car il est en conflit d'intérêts

2014-05-78

DEMANDE DE SUBVENTION SALARIALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire présenter une demande de subvention d'aide à l'emploi pour engager deux personnes pour aider à la voirie municipale et autres travaux dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cet emploi est pour une période vingt-six semaines à trente-cinq heures par semaine au tarif horaire de 11.00\$;

CONSIDÉRANT QUE le projet l'employé pourrait débuter le 20 mai 2014 et terminer le 14 novembre 2014.

EN CONSÉQUENCE, Monsieur Serge Lafontaine et il est résolu de demander une subvention salariale à Emploi-Québec pour deux personnes pour une période de vingt-six semaines.

Il est entendu que la directrice générale est autorisée à signer tous les documents relatifs à ladite demande de subvention salariale.

Adoptée à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION

2014-05-79

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a un besoin urgent d'aide financière pour améliorer ses chemins;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire faire des travaux de réfection sur les chemins du Bras-Coupé et Lac Lytton;

CONSIDÉRANT QUE les travaux consistent à faire des fossés et du rechargement de gravier;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur Réjean Lafond propose et il est résolu de faire une demande de subvention de 100,000 \$ à Madame la Ministre Stéphanie Vallée dans le cadre de son budget discrétionnaire pour la réfection de chemins.

Adoptée à l'unanimité

2014-05-80

FAUCHAGE LE LONG DES ROUTES

CONSIDÉRANT QUE les entreprises Lyen Boudrias possèdent une débroussailleuse équipée d'un broyeur;

CONSIDÉRANT QU'il nous propose de faire la municipalité sur une période environ de trois jours;

CONSIDÉRANT QUE les coûts sont de 35.00\$ du kilomètre;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Boudrias nous affirme qu'il ne comptera pas les parties de chemin qu'il ne pourra débroussailler et broyer;

CONSIDÉRANT QUE la longueur des chemins à faire est approximativement de 95 kilomètres de chaque côté;

CONSIDÉRANT QUE les coûts estimés pour ces travaux s'élèvent à 6,300\$;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Boudrias pourrait faire les travaux vers le début de juillet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu d'accorder le contrat à l'entreprise de Monsieur Lyen Boudrias pour 35.00\$ du kilomètre.

Adoptée à l'unanimité

2014-05-81

DEMANDE D'INVITATION POUR TAMISAGE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède sa gravière;

CONSIDÉRANT QU'IL nous faut de sable pour le prochaine hiver;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire demander des invitations pour tamiser 5000 tonnes de sable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réjean Lafond et il est résolu de mandater la directrice générale à envoyer des invitations pour faire tamiser 5000 tonnes de sable.

Adoptée à l'unanimité

2014-05-82

BUTS DE SOCCER ET ÉQUIPEMENTS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire aménager un terrain de soccer;

CONSIDÉRANT QUE des estimés ont été demandées pour deux buts de soccer avec équipements;

CONSIDÉRANT QUE suite aux estimés, il est préférable de faire fabriquer localement les deux buts par les entreprises Daniel Ouellette de Grand-Remous aux coûts de 1410.00\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour les équipements tels que filets, ballons, soucoupe de marquage pour le terrain, dossards, poteaux et drapeaux sont au montant de 855.28\$ plus taxes chez le groupe sports-inter plus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christianne Cloutier et il est résolu de mandater Daniel Ouellette pour faire les buts de soccer aux coûts de 1410.00\$ plus taxes et de faire l'achat des équipements auprès du groupe sport-inter aux coûts de 855.28\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

2014-05-83

FORMATION D'UN COMITÉ DE DIVERSIFICATION ET DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire se doter d'un comité de développement et de diversification;

CONSIDÉRANT QU'UNE journée d'échanges et d'information a eu lieu le samedi 26 avril dernier et que des citoyens, citoyennes ont été invitées à participer avec le conseil sous la présidence du Monsieur Denis Côté du Centre local de développement;

CONSIDÉRANT QUE cette journée a été très intéressante et le conseil désire aller de l'avant afin de voir au développement de la municipalité en créant un comité formé de sept personnes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réjean Lafond et il est résolu de nommer ces personnes sur ledit comité;

Monsieur le maire Alain Fortin,  
Madame la conseillère Christianne Cloutier,  
Monsieur le conseiller Ward O'Connor  
Mesdames Carole Trépanier et Francine Major,  
Messieurs François Côté et Gilles Richard.

Adoptée à l'unanimité

2014-05-84

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21.50 heures, Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

---

Alain Fortin  
Maire

---

Liliane Crytes,  
Directrice, générale/sec.trés.